



**La Ville de Millau recherche
un élagueur (F/H)
(recrutement interne ou externe par voie statutaire ou contractuelle)
Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) à temps complet**

La commune de Millau (Aveyron), 23000 habitants, se situe à une heure au Nord de Montpellier, au cœur des Grands Causses. Ville-centre du Parc Régional des Grands Causses, Siège de la Communauté de Communes, elle constitue une des portes d'entrée du territoire, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco pour l'agro-Pastoralisme.

La ville recherche un élagueur qualifié à temps complet.

Sous l'autorité de Madame le Maire, il devra se charger :

- d'entretenir, soigner et élaguer (ou abattre) les arbres,
- d'entretenir des espaces naturels selon le plan de gestion différenciée de la commune,
- de diagnostiquer l'état de l'arbre, les risques et les pathologies,
- d'édifier ou entretenir la forme des arbres,
- de grimper et descendre des arbres avec différents dispositifs (nacelle, corde, etc.),
- de valoriser les déchets verts,
- de débarder le bois coupé,
- d'assurer l'entretien des arbres,
- de débiter les arbres abattus en fonction de leurs caractéristiques et de leur destination,
- d'assurer le balisage de chantier,
- de participer à la plantation des arbres et à leur entretien,
- d'effectuer l'arrosage des plantations,
- de mettre en place les moyens de lutte biologique intégrée (phéromones, pièges, etc.).

Les SAVOIRS/ SAVOIR FAIRE :

- Techniques de taille et d'élagage
- Connaissances des essences d'arbres, d'ornement ou forestiers
- Techniques de la descente en rappel
- Connaissance des risques des réseaux (habilitation AIPR souhaitée)
- Dispositifs et outils : échelle, nacelle, rappel, poids lourd avec grue et pince
- Techniques d'abattage
- Techniques dessouchage
- Techniques de rétention
- Connaissance des techniques de gros démontage avec grue et nacelle
- Base des phytopathologies arboricoles

- Notions d'hygiène végétale
- Notions d'entretien général d'espaces verts (taille de haies, etc.)
- Règles internes à la collectivité

Les SAVOIR COMPORTEMENTAUX :

- Disponibilité
- Travail en équipe
- Rigueur
- Organisation
- Sens du service public

Exigences spécifiques :

- Maîtrise et entretien des engins spécifiques (tronçonneuses, etc.)
- Garant du respect du protocole d'entretien
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des équipements de travaux mobiles automoteurs et des équipements de levage
- Titulaire des permis B, C et CE
- Connaissances en normes de sécurité
- Travail en hauteur et en extérieur
- Tenue professionnelle : port des EPI obligatoire

Horaires de travail :

- Temps complet, horaires réguliers
- De début septembre à fin mai : 8h -12h / 13h30 - 17h30
- Horaires d'été : 6h à 13h15 de début juin à fin août
- Repos le samedi et dimanche
- Participe aux rotations d'arrosage des serres (environ un week-end sur huit)
- 29 jours de congés annuels (hors jours de fractionnement) et 24 jours d'ARTT

Rémunération : Conditions statutaires + RIFSEEP + 13^{ème} mois + prime estivale

Avantages : CET, participation employeur pour la prévoyance et CAS.

Date de prise de fonction : 1^{er} novembre 2021

Date limite de réception des candidatures : 10 septembre 2021

Adressez votre candidature à :

Madame le Maire – Hôtel de ville – 17 avenue de la République 12100 MILLAU

Contacts : Alfredo PEREZ, Responsable du service Espaces verts, tél : 06.30.17.47.57, ou Romain BOUAT, Responsable des ressources humaines, tél. 05.65.59.50.26, drh@millau.fr